



Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2019

**Circulaire n° 3673**

## **Circulaire**

aux administrations communales

### **Concerne : Élections européennes du 26 mai 2019 - Formulaires**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Sur demande de M. le Premier Ministre, Ministre d'État, et en vue des élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, je m'empresse de vous fournir les formulaires électoraux qui sont mis à disposition des administrations communales par le Ministère d'État, exclusivement sous forme électronique. Les formulaires pourront ainsi être remplis électroniquement ou à la main et imprimés dans le nombre d'exemplaires requis.

Les placards reproduisant les dispositions pénales vous seront par contre toujours fournis sous forme papier et ceci ensemble avec le matériel électoral (recueils, enveloppes, sacs, étiquettes, sceaux, etc.).

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding